

DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
DES INFRASTRUCTURES
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Agen, le 26 février 2015

Objet : campagne d'enlèvement
d'épaves 2015

Affaire suivie par :
Chantal CASSAGNE-WARG
☎ : 05.53.69.46.22
☎ : 05.53.47.84.33.
✉ : chcassag@cg47.fr



Monsieur BIHOUEE Yann,
Maire,
Rue de la République
47140 SAINT SYLVESTRE SUR LOT

Réf. : CO/CT/CCW/N°0075

P/J : imprimé type de commande

Monsieur le Maire,

Le Conseil Général de Lot et Garonne a décidé de poursuivre en 2015 la campagne d'enlèvement d'épaves automobiles, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

Aussi, pour toute commande, vos administrés devront s'adresser en premier lieu à votre secrétariat pour retirer l'imprimé "**modèle C 2015**" ci-joint, document contractuel entre l'épaviste et le Conseil Général, dont l'utilisation est obligatoire.

L'enlèvement des épaves sera effectué aux frais du Conseil Général par l'entreprise DELBREL à Boé, dans un délai qui n'excédera pas 2 mois.

Pour toute demande, il sera exigé un chèque de caution de 50,00 €, libellé au nom de Madame le Payeur Départemental.

En cas d'intervention inutile (épave déjà enlevée) le chèque sera encaissé par le Conseil Général.

Toute demande devra être transmise à la Direction Générale Adjointe des Infrastructures des Transports et du Logement sous couvert de la Mairie concernée.

Me tenant à votre disposition pour vous fournir tout renseignement complémentaire qui pourrait vous être utile, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le Président du Conseil Général

Jean-Marie BOURQUIN
Directeur général adjoint
Chargé des Infrastructures,
Des transports et du logement



AUTORISATION D'ENLEVEMENT D'EPAVE AUTOMOBILE

ATTENTION IMPRIME RECTO VERSO

À utiliser étape par étape jusqu'au règlement de la prestation

ETAPE 1 à remplir par le demandeur

Je soussigné..... demeurant à.....

Commune autorise l'entreprise agréée par la Direction Générale Adjointe des Infrastructures des Transports et du Logement à procéder à l'enlèvement, en vue d'être détruite (s), de l'épave (ou des épaves) automobile (s) désignée (s) ci dessous :

Nombre :.....

Marque :.....

N° immatriculation :

Appartenant à : (si le demandeur n'est pas le propriétaire).....

Je vous précise que l'enlèvement est à effectuer :

À l'adresse suivante :.....

Emplacement (cour, champ, bord de route...) :.....

Accessibilité (chemin, route...) :.....

Afin de planifier, le jour et l'heure de l'intervention, avec l'épaviste

♦ **Je peux être joint au numéro :**

♦ Dans le cas d'absence de coordonnées téléphoniques ou de non résidence à l'adresse indiquée, je délègue ma responsabilité à la mairie du lieu de stockage du véhicule, le jour de ma déposition de la présente.

♦ **Je joins obligatoirement à la présente demande un chèque de caution de 50,00 €** qui sera prélevé par le Conseil Général en cas de déplacement infructueux de l'épaviste, soit à cause d'un rendez-vous non respecté, soit à cause d'un enlèvement déjà effectué, soit à cause de difficultés d'accès non spécifiées à la présente demande. (le chèque sera libellé à l'ordre de Madame le Payeur Départemental). Il sera retourné dans les 15 jours à réception de l'attestation de service fait signée par les deux parties (demandeur / épaviste).

Fait à

et transmis à la Mairie de

Le

Le soussigné